

SAINT GERMAIN LAVAL
INFORMATIONS



Décembre 1983

SEINE et LOING AMBULANCES

MONTEREAU

- Déplacement malade allongé par AMBULANCES CX NORMALISEES
- Déplacement malade assis par VEHICULES SANITAIRES LEGERS



**TOUTES DISTANCES
JOUR ET NUIT**

432.70.86

Entreprise agréée 81 DDASS.HP.5 du 19 janvier 1981
2, boulevard du Général Leclerc (près de l'Hôpital)

La Maison du Papier Peint

Bazar - Jouets - Peintures
Toiles cirées - Revêtements de sols

G. DUPONT

5, rue des Chapeliers 77130 Montereau - Tél. 432.02.05

Application Générale de l'Electricité

Ent. J. LESSERTISSEUR et Cie

*Bâtiment - Industrie - Haute et Basse
Tension - Chauffage Electrique*

9, avenue du Maréchal de Lattre-de-Tassigny
77130 Montereau Tél. 432.00.52

PIERRE PLANCHON

*Entreprise générale d'agencements de
magasins, bureaux, appartements*

Menuiserie - Ebénisterie - Miroiterie

Ateliers et bureaux : Gardeloup 77130 Montereau
Tél. 432.20.58

Etablissements d'Horticulture

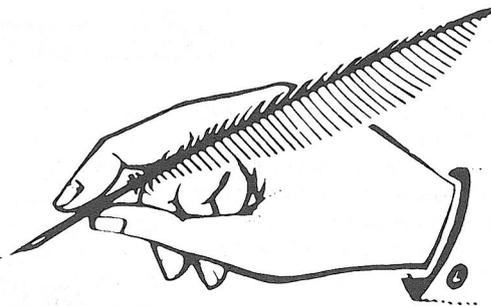


**Michel
BLONDELOT**

*Plantes à Massif
Plantes vertes et fleuries*

Gardeloup - St Germain Laval
77130 Montereau
Tél. 432.20.48

LE MOT DU MAIRE



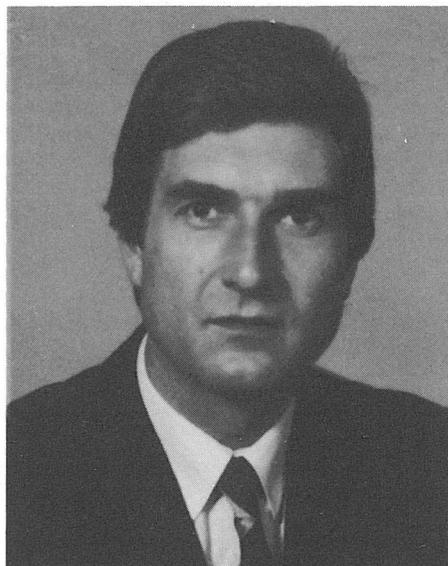
Avec le souci d'améliorer l'information, nous sommes heureux de vous présenter ce nouveau bulletin municipal imprimé qui, nous l'espérons, vous donnera satisfaction ; de plus, pour vous permettre une lecture plus agréable des photographies viennent illustrer les différents articles.

Au fil de ces pages, nous vous proposons une rétrospective de la vie communale et associative de 1983. Une année marquée par la mise en place d'une nouvelle équipe municipale qui, aussitôt élue, s'est mise au travail.

Actuellement, nos principaux objectifs sont axés sur la sécurité, le développement et l'amélioration des activités sportives et culturelles, les transports. Ceci, pour répondre à des préoccupations ou des besoins qui concernent la plupart d'entre vous dans leur vie quotidienne.

En ce "douzième" mois de 1983, permettez-moi

avec tout le Conseil Municipal, de vous souhaiter de très bonnes Fêtes de Fin d'Année.

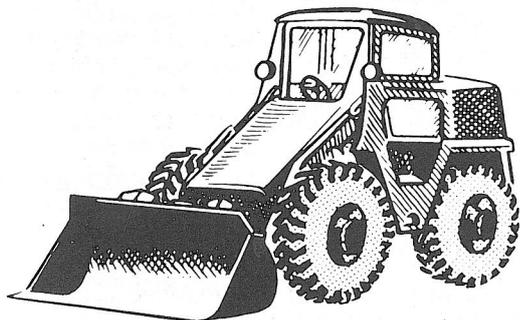


Le Maire,
**Jean-Pierre
Mastelinck**

sntpm

Société Nouvelle
Travaux Publics Merlange

Travaux publics et particuliers
Matériaux de viabilité
Décharge accessible tous temps
Location matériel



Saint-Germain Laval 77130 Montereau
Tél. : 432.94.44

SOMMAIRE

Editorial de Monsieur le Maire	p. 1
Mieux vous informer	p. 2
Votre Conseil Municipal	p. 2
Le Budget Communal	p. 3
Bureau d'Aide Sociale	
Caisse des Ecoles	p. 4
Cérémonie Commémorative du 8 Mai 1945	p. 4
Le Personnel Communal	p. 5
Bref Historique des constructions scolaires à Saint-Germain-Laval	p. 5
Saint-Germain-Laval et son animation	p. 6
Le transport des élèves de Saint-Germain-Laval	p. 7
Travaux réalisés en 1983	p. 7
La Circulation	p. 8
Ramassage et traitement des résidus	p. 8
Syndicat des Eaux	p. 9
Les Sports	p. 9
Vie Associative	p. 9-10-11
Permanences de vos élus	p. 11
Etat Civil	p. 12
Quelques adresses utiles	p. 12

Mieux vous informer

Dans chaque famille, cellule de base de la société, les idées, les nouvelles circulent tout naturellement pendant les moments privilégiés ou tout le monde est rassemblé sous le même toit.

Quand dans un vallon ou sur une colline quelques toits se rassemblent, c'est le hameau, le village. Tout le monde se connaît, participe à la vie publique ; tout se sait.

Le village a grandi, aux hameaux sont venus s'ajouter des lotissements... Habitons-nous un grand village ou déjà une petite ville avec ses quartiers ? Qu'importe, le besoin de communiquer est toujours présent,

les contraintes de la vie moderne ne favorisant guère sa satisfaction.

Mais communiquer, c'est d'abord savoir, comprendre, afin de juger, d'apprécier, d'aimer ou de ne pas aimer, de participer ou de pouvoir participer.

Vous faire savoir, vous informer au plan local et dans les meilleurs délais a été le premier objectif de votre "Commission Information". Les Infos Flash sont maintenant préparées à la vitesse de l'éclair (ou presque). Vous êtes habitués à leur présentation. Certains les voudraient plus gais, d'autres plus longs... Nous y réfléchissons, vos suggestions seront toujours les bienvenues.

A une information "Flash" efficace mais limitée, nous avons voulu apporter le complément indispensable, ce complément, cette suite logique, vous l'avez actuellement dans les mains ; les articles sont plus longs, agrémentés de photos, la présentation est soignée... tiens, au détour de cette page de la Publicité ?? !

Eh oui ! c'est même grâce à la publicité, à l'aide précieuse que les annonceurs nous ont apportée que ce bulletin est entre vos mains, à moindres frais pour notre commune.

Au détour de cette dernière phrase, je vous imagine chez vous, dans la chaude

ambiance familiale, peut-être après le repas du soir, moment idéal ou chacun, sa journée terminée, se détend avant le repos mérité. Tout à l'heure, à table, vous avez parlé toutes et tous ensemble de tout et de rien, de l'école et du temps qu'il fait, des achats ou des vacances de Noël, du chien ou du chat. Qu'importe, vous avez communiqué, le dialogue s'est établi, souvent enrichissant, toujours nécessaire.

Puisse de la famille ce dialogue s'étendre à l'ensemble de la Commune. Pour y participer, à notre place, nous chercherons toujours à mieux vous informer.

F. Schoeters

Votre conseil municipal

Chaque mardi soir, vos élus se rencontrent, prennent connaissance du courrier, étudient les dossiers.

Vous nous connaissez toutes et tous mais un rappel n'est peut être pas inutile.

Ce soir là, 20 septembre 1983,

• Messieurs :

Brusq Henri, Fournier Daniel, Roulot Jean-René, Subias José.

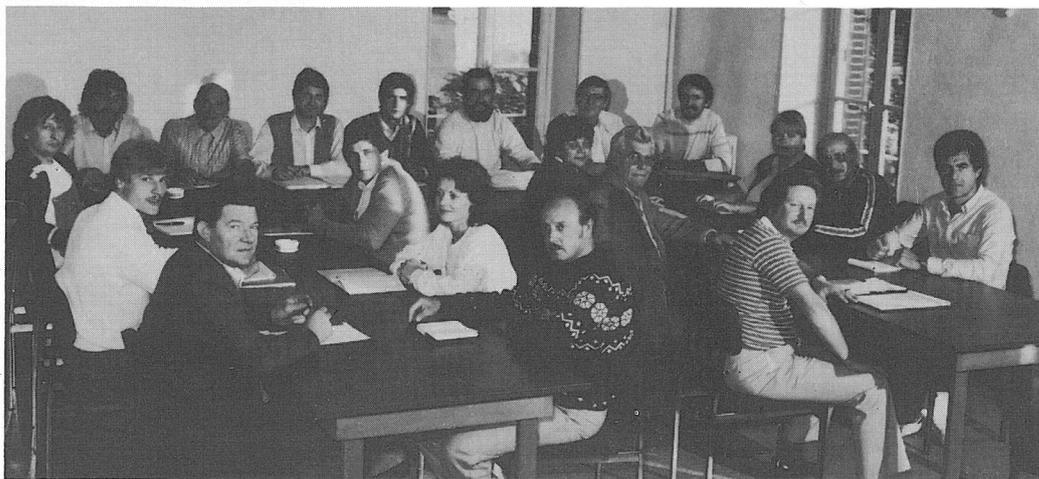
n'avaient pu se libérer à temps. Par contre, étaient présents autour de la table du conseil (de gauche à droite) :

• Messieurs Pachianna Jacques, Comazzi Joël, Leys Bruno, de Saint-Loup Daniel, Moreau Maurice, Milot Gérard, Mastelinck Jean-Pierre, Schoeters François, Lentes Jean-Claude, Lebel Christian, Madame Salinas Arlette, Messieurs Chobert Jack, Musy Jacques.

au centre de la table du conseil (de gauche à droite)

• Monsieur Séjourné René, Madame Bousseton Ghislaine, M. Hochart Marc, Madame Totoména Yvette, Messieurs Bouvet Georges, Marteau Alain.

Le Conseil Municipal est élu par les électeurs inscrits



dans la Commune.

Celle-ci constitue une seule circonscription électorale et chaque conseiller est donc l'élu de l'ensemble de la population.

L'article L 121-26 du Code des communes dispose :

"Le Conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la Commune. Il donne son avis toutes les fois que cet avis est requis par les lois et règlements ou qu'il est demandé par l'administration supérieure. Il réclame, s'il y a lieu, contre le contingent assigné à la commune dans l'établissement des impôts de répartition.

Il émet des vœux sur tous les objets d'intérêt local. Il dresse chaque année la liste des contribuables susceptibles d'être désignés comme membres de la commission des impôts directs conformément à l'article 1650 du Code Général des Impôts".

Ceci définit d'une manière générale les attributions du Conseil Municipal.

Arrêter le propos ici serait donner un aperçu erroné de la réalité municipale.

En effet, ce serait passer sous silence le travail majeur accompli par chaque commission. Car tout projet avant d'être délibéré en

Conseil Municipal fait l'objet d'un travail d'étude de réflexion et de présentation de la part de la commission concernée.

Ceci nous conduit à parler de l'organisation du travail qui a été mise en place par le Conseil Municipal afin de concrétiser le programme que les électeurs ont accepté en l'élisant.

Le travail du Conseil Municipal s'élabore au sein de sept commissions énumérées ci-après :

- Finances
- Enseignement
- Voirie - Assainissement - Sécurité
- Travaux - Emplois

- Information
- Animation
- Sports - Jeunesse

Chaque commission est placée sous la responsabilité d'un président. Celui-ci est choisi parmi le maire et les six maires-adjoints.

Les membres de la commission sont recrutés parmi les conseillers municipaux restant.

Sont également membres d'une ou de plusieurs commissions, tous les habitants

de la commune qui le désirent.

Chaque commission ainsi constituée travaille sur un projet spécifique à la nature de la commission.

Dès lors, il convient de coordonner le travail du Conseil Municipal.

Cette coordination s'effectue à partir de réunions informelles tous les 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois entre le Maire et tous les maires-adjoints.

Ces réunions permettent de mesurer la progression des travaux de chaque commis-

sion et de déterminer les priorités du moment.

Mais cette information serait incomplète si elle n'était étendue à l'ensemble du Conseil Municipal.

Il y est procédé à partir de réunions les 2^e et 4^e mardi de chaque mois.

Ainsi, le Conseil Municipal en son entier, est en mesure de suivre le travail effectué par chaque commission et de connaître l'état des réalisations du programme électoral.

C'est donc en pleine connaissance lors des réu-

nions publiques du Conseil Municipal, que les conseillers municipaux prennent les délibérations qui ont force juridique et force exécutoire.

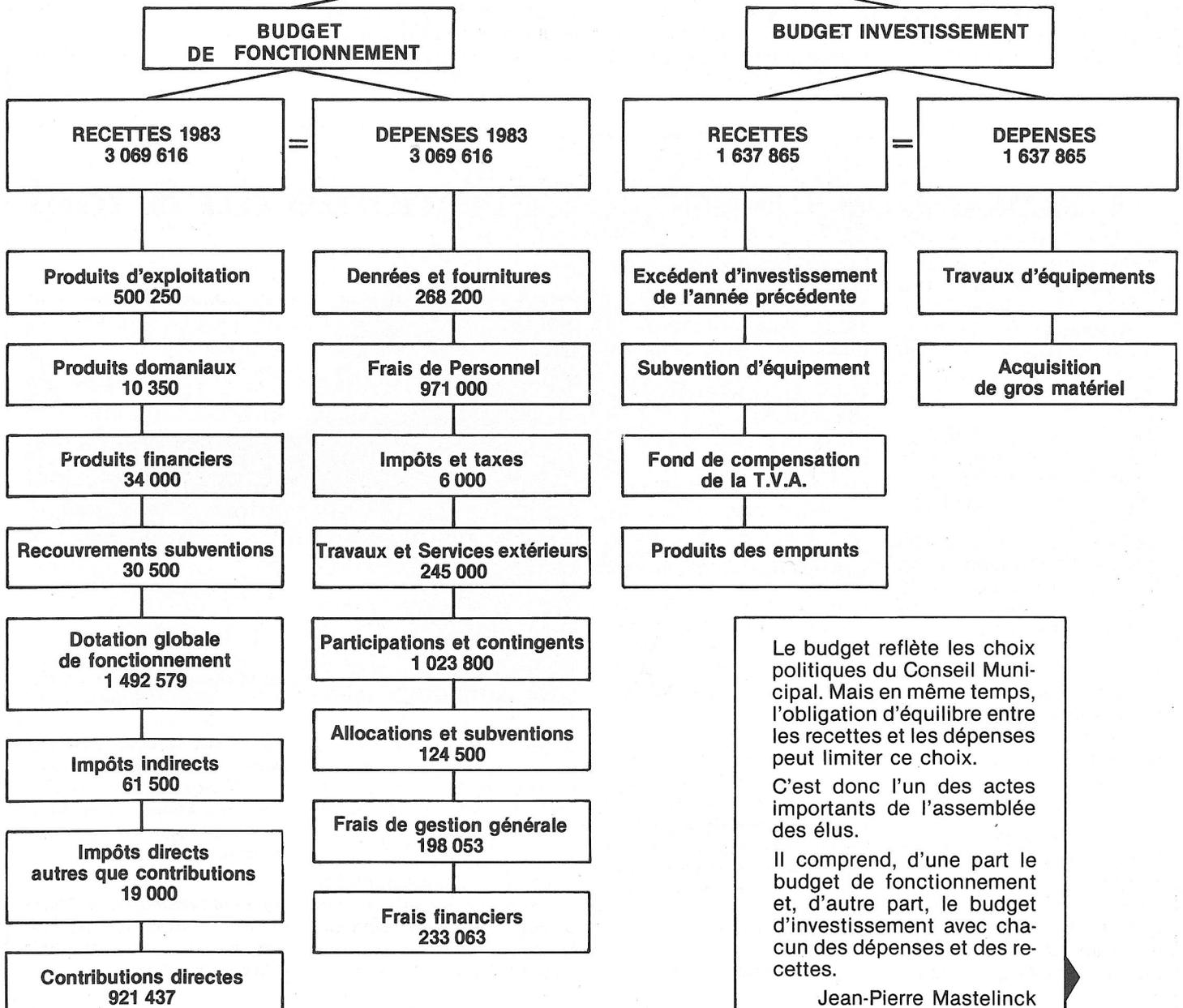
La Commission apparaît comme le maître d'œuvre du travail du Conseil Municipal.

Mais le rôle de la commission ne s'arrête pas là. On pourrait dans un prochain article essayer de répondre à la question suivante :

Quel rôle joue la commission dans la démocratie locale ?

(A suivre)
José Subias

Le budget communal



Les contributions directes pour 1983, s'élèvent à 921 437,00 F composées : d'une subvention fiscale de 173 243,00 F et des impôts locaux, pour 750 194,00 F.

Les impôts locaux comprennent :

a) la **Taxe d'habitation** payée par tous les habitants de la

commune en fonction de la valeur locative de leur habitation.

b) la **Taxe sur le foncier bâti** due par les propriétaires d'habitations, de locaux commerciaux et industriels. Comme pour la taxe d'habitation, c'est la valeur locative de ces locaux qui sert de base.

c) la **Taxe sur le foncier non bâti** payée par tous les propriétaires de terrain vide de construction (jardin, champs, bois, etc...).

d) la **Taxe professionnelle** supportée par les entreprises et les professions autres qu'agricoles. En bref, les industriels, commerçants, artisans et professions libé-

rales.

Avant le 1^{er} mars de chaque année, le Conseil Municipal choisit le montant de chaque taxe directe en votant les taux qui détermineront, en final, l'augmentation réelle de vos impôts en rapport avec l'année précédente.

Jean-Pierre Mastelinck

Bureau d'aide sociale

1983 tire à sa fin, année chargée pour le Bureau d'Aide Sociale qui a dû traiter un grand nombre de dossiers pour frais d'hospitalisation. Beaucoup reste à faire dans ce domaine, nous nous permettons d'attirer votre attention, une précaution élémentaire permettrait de réduire considérablement ce poste de notre budget, depuis longtemps, en effet, les mutuelles existent.

N'oublions pas nos anciens, ceux que l'on nomme pudiquement 3^e âge, en cette année nous avons eu la joie de les réunir à deux reprises.

Pour le voyage du 18 juin. Le soleil était au rendez-vous, vers 11 h 30, départ en direction de Paris, but, promenade touristique. Traversée du Pont-Neuf en fête, balade en bateau sur la Seine, que de souvenirs engrangés

pour la mauvaise saison.

Le retour déjà !... Petite halte-goûter en sous-bois, et l'on se sépare en promettant de se retrouver bientôt.

Bientôt, mais oui, c'était hier le repas à Samoreau autour d'une bonne table que de souvenirs égrenés mais aussi que de projets, les petits problèmes oubliés, le cœur à toujours 20 ans.

A demain vous qui êtes notre mémoire, sans vous que la vie serait monotone.

Si vous avez besoin d'aide, même passagère, n'hésitez pas, adressez-vous en mairie, tous renseignements utiles vous seront donnés concernant l'aide ménagère à domicile, solution de loin préférable à beaucoup d'autres.

Gérard Milot

Caisse des écoles

A Saint-Germain-Laval, nous avons la chance d'avoir une Caisse des Ecoles efficace et dynamique. Elle fût créée, rappelons-le, par délibération du Conseil Municipal de l'époque, le 4 août 1929.

Elle fonctionna officiellement jusqu'en 1940. A la Libération, en 1945, un nouveau bureau fut constitué.

De 1945 à 1971, son bureau se réunit épisodiquement. Ce n'est que depuis le 12 mai 1971 qu'elle fonctionne sous sa forme actuelle.

Au cours de ces dernières semaines, vous avez sans doute été sollicité à l'occasion de la remise des cartes de membres. Nous vous remercions vivement de votre bon accueil.

Sachez que les finances de la caisse des écoles proviennent de la vente des cartes de membres, des dons ou quêtes réalisées lors de mariages et d'une subvention du Conseil Municipal.

La caisse des écoles organise :

- la traditionnel sapin de Noël avec remise de jouets et goûter.
- des activités récréatives (marionnettes...).
- des voyages éducatifs.
- elle subventionne les diverses coopératives scolaires.
- elle met à disposition des enfants du matériel sportif ou éducatif (four à poterie et émaux..).
- elle rembourse partiellement les tickets de cantine des enfants du primaire obligés de fréquenter un établissement scolaire spécialisé à Montereau.

Au printemps prochain, vous serez appelés à voter pour élire vos représentants en tant que parents membres de la caisse des écoles. Vos candidatures seront les bienvenues, souhaitons-les nombreuses.

François Schoeters

Cérémonie du 8 mai



Ce jour, commémoration de la Victoire des Forces Alliées sur le nazisme, fut célébré dans le recueillement.

Après dépôt d'une gerbe offerte par la Municipalité et de fleurs par les enfants des écoles, Monsieur Moreau, Maire-Adjoint, fit un discours.

Dans l'assistance, on notait, outre les membres du Conseil Municipal, les responsables des écoles et nombre d'anciens combattants des deux guerres.

Après la cérémonie, la Municipalité invitait les participants à un apéritif d'honneur.

Le personnel communal

Aujourd'hui, les employées du secrétariat de mairie :

Saint-Germainois, vous connaissez certainement déjà ces charmantes dames qui vous reçoivent en mairie chaque fois qu'une démarche administrative ou autre vous y conduit.

Sachez, toutefois, que :

Madame Gilis Françoise travaille à la mairie de Saint-Germain-Laval depuis 1966 ; Elle s'occupe plus particulièrement du secrétariat de Monsieur le Maire. A ce titre, elle assiste à chaque réunion du Conseil Municipal.

Madame Gauthier Colette occupe son poste depuis janvier 1982 ; les dossiers d'aide sociale et d'aide ménagère n'ont malgré tout plus de

secret pour elle.

Madame Charre Corinne, la dernière arrivée, travaille à la mairie de Saint-Germain-Laval depuis mai 1982. Elle a la lourde tâche de tenir la comptabilité et si par malheur, vous vous trouvez au chômage, c'est elle qui assurera votre pointage.

Il faut dire aussi, que toutes trois participent au secrétariat général, que leur compétence et leur dévouement sont des atouts précieux pour vos élus. Qu'elles trouvent, ici, l'expression de notre reconnaissance.

Souhaitons que longtemps encore, leurs sourires et leur gentillesse vous aident à chaque passage en mairie.

(A suivre)



Bref historique des constructions scolaires de Saint-Germain-Laval

Comme nous le faisait remarquer l'actuel directeur du groupe scolaire de Courbeton auquel nous devons ces renseignements précieux : "l'histoire est un continuel recommencement".

Avant 1833, les instituteurs exerçaient leur profession dans leur propre maison et recevaient une indemnité annuelle de logement.

S'appuyant sur une circulaire datant du 23 juillet 1833, le Conseil Municipal de l'époque décide l'acquisition d'une "Maison d'école", le 18 août 1833. C'est la maison de Monsieur Paupardin Jean-Pierre, servant d'école déjà depuis 1828 qui est acquise pour la somme de 1650 francs payable en 8 ans. A cette époque, 70 élèves environ étaient inscrits à l'école.

La création d'une tuilerie à Courbeton, dont le four se situait à proximité de la Salle des Fêtes actuelle, entraîne un apport de population de 250 habitants dont 80 élèves. La Commune se voit donc contrainte de créer, le 1^{er} mai 1882, une école au Petit-Buisson, école qui accueille à l'époque 30 élèves. La population scolaire de Saint-Germain, à cette date est de 132 élèves, répartis en 2 classes (l'une au bourg, l'autre au Petit-Buisson).

Le 15 janvier 1883 voit la créa-



tion d'une école de filles à Saint-Germain.

Or, 2 ans après, la crise industrielle qui sévit, touche la tuilerie de Courbeton, de sorte que le nombre d'élèves inscrits à Courbeton passe de 50 à 26.

Nous risquons, dans des proportions différentes, de nous trouver confrontés au même problème, dans les années à venir avec la fermeture progressive de la centrale de Vernou.

(L'histoire est un continuel recommencement).

En 1959, la classe unique de

Saint-Germain est abandonnée pour être remplacée par la construction de 3 classes préfabriquées à Courbeton consécutivement à l'implantation de la cité E.D.F.

En 1962, le groupe scolaire de Courbeton comprenant 5 classes, sort de terre. Il suffira jusqu'à la création du lotissement Saint-Pierre. Dans un premier temps, on y jouxtera deux classes préfabriquées en 1977. Puis en 1981, s'élèveront les trois classes en "dur", ce qui portera à dix le nombre de classes du groupe scolaire de Courbeton.

L'année précédente, en 1979, l'école maternelle des Muriers, forte de quatre classes, voit le jour.

Avec la construction de Nanon, il avait été envisagé la construction d'une troisième classe au Petit-Buisson, mais il s'est avéré que dans un avenir très proche cet agrandissement ne se justifierait plus.

On peut penser, sans être devin, que les constructions scolaires sur Saint-Germain-Laval, ne subiront pas de modifications avant longtemps.

Daniel de Saint-Loup

Saint-Germain-Laval et son animation

Depuis les dernières élections municipales, on peut remarquer une certaine poussée en avnt prouvant que Saint-Germain-Laval veut se faire connaître, se faire un nom et non vivre à l'ombre de Montereau. Cette année, outre les fêtes et concours de pêche organisés par les associations, une exposition culturelle eut lieu dans la mairie.

Exposition à grand succès :

Peinture, tricots d'art et autres objets bien présentés attiraient et charmaient le regard.

Le nombre d'exposants : 23, qui nous l'espérons atteindra le double, pour la future exposition qui se déroulera au mois de décembre.

Les quelques 450 personnes qui défilèrent pendant les deux jours, se retirèrent enchantées.

Cette affluence récompense les organisateurs de l'A.C.S.G. et plus particulièrement Monsieur et Madame Salinas et Madame Guibert pour leur dévouement afin que cette "Première" réussisse.

Nous avons pu suivre, grâce aux cartes postales, l'évolution de Saint-Germain-Laval depuis le début du siècle.

Au mois de juin, présence de la municipalité (animation) pour la remise des coupes aux championnats de l'U.F.O.L.E.P. et aux cyclotouristes - organisation A.C.S.G.

Centre de loisirs Nathalie

Au cours des mois de juillet et août, pour occuper les loisirs des enfants privés de vacances, le centre de loisirs organisa le centre aéré, couplé avec promenades à Fontainebleau, St Vrain, et Babyland. Une trentaine d'enfants profitèrent régulièrement des activités.

Les rares moments de mauvais temps furent occupés par des projections de films.



Ecole de pêche

Bordée par la Seine et ses étangs, notre commune se devait d'ouvrir une école de pêche. C'est chose faite et cette année les jeunes ont pu s'initier à ce sport-détente.

Devant cette réussite à l'initiative de la commission animation, ces séances seront reconduites en 1984, à partir du mois d'avril.

Fête d'automne

Pour clôturer l'année, la commission animation, avec l'aide des associations organisa la fête de l'automne. Cette fête, malgré le temps maussade obtint un vif succès. De nombreuses personnes se déplacèrent.

Le mini-puce, avec une douzaine

de participants, était des articles de toutes natures.

Les danses folkloriques, présentées par l'A.C.S.G., reçurent de la part des spectateurs des applaudissements nourris et mérités.

La mini-crochet, pour enfants, nous charma et nous permit de découvrir des artistes en herbe.

Le match de football, entre le Cesal et le Conseil Municipal, fit admirer la forme physique des Conseillers... cette forme qui les aide, dans la vie, pour aller de l'avant. Le match charma les spectateurs. Qu'importe le résultat.

Pour calmer leur soif, leur faim, les visiteurs purent satisfaire leur envie en s'adressant à la buvette,

tenus d'excellente façon par la commission animation.

Devant ce succès, nous reconduirons, cette fête, au mois de septembre 1984 à Saint Pierre.

La commission renouvelle ses remerciements, pour les personnes qui, bénévolement et régulièrement, se dévouent pour la réussite des fêtes.

Pour les personnes âgées, le repas offert par la municipalité leur permet d'évoquer leurs souvenirs d'antan et de les agrémenter par des chansons.

En conclusion, la commission animation se promet de faire mieux en 84 pour les habitants de Saint-Germain, en organisant, outre les fêtes normales, un mois de "Juin-Super".

Maurice Moreau

GRUPE D'ASSURANCES
MUTUELLES DE FRANCE



Gilbert SAVIER

agent général

Toutes assurances
tarif préférentiel bon
conducteur

432.07.04

3, rue de la Poterne - 77130 Montereau
assureur de la commune

AUX

Stocks

Habillement - Sports
Loisirs - Camping

2, pl. du Colonel Fabien 77130 Montereau - Tél. 432.02.81



LEVIS

Le transport des élèves de Saint-Germain-Laval

Jusqu'au printemps, le transport des enfants de la commune vers les écoles des Muriers et de Courbeton était assuré par le J7 rallongé et l'Estafette. Or, à leur dernière visite "aux mines", ces deux véhicules n'ont pas reçu l'agrément de ce service.

Dans un premier temps, la commune devant assurer le transport à la rentrée scolaire loua un véhicule, car les

délais de livraison d'un car sont relativement longs.

Lorsque vous lirez ces lignes, vous aurez certainement déjà vu circuler le nouveau "transport en commun" dont la municipalité a fait l'acquisition.

Sa vocation première reste la même, à savoir : transport des enfants du bourg et des hameaux (Merlange, Gardeloup, Petit-Buisson, Croix-

Chute, Tréchy) vers les écoles des Muriers et de Courbeton.

Il pourra cependant être utilisé par les associations, les sections sportives et le centre de loisirs dans la limite de ses possibilités (41 enfants ou 29 adultes) et des horaires disponibles.

Les enfants fréquentant l'école du Petit-Buisson continueront, comme par le

passé, à être transportés par les cars Lepape en attendant d'envisager une "solution municipale".

En ce qui concerne les élèves fréquentant les établissements secondaires de Montereau ou de Varennes, leur transport reste assuré par les cars Lepape au sein du syndicat intercommunal de transport scolaire.

Daniel de Saint-Loup

Travaux réalisés en 83



Après la réalisation de grands travaux de première urgence axés principalement sur le plan scolaire, l'année 83 apparaît comme une étape entre ces grandes réalisations et les projets à mener au mieux de l'intérêt de tous, entrant dans le contrat municipal 83-89 entre autres.

Une année de transition, certes, due notamment aux élections municipales, où il est difficile de programmer avant des élections, des investissements importants qui engagent la commune sur l'avenir.

Mais une année qui a vu, néanmoins, la construction du parking municipal situé derrière la mairie, qui permet de garer les véhicules (car, estafette, tracteur...) et le matériel de voirie de la commune, libérant ainsi la place de

l'église (ce qui devenait urgent, tant sur le plan esthétique que sur le plan sécurité).

Il faut également citer l'agrandissement du parking de l'école de Courbeton et l'aménagement du chemin qui va de l'école de Courbeton à la départementale 403 (chemin bétonné que les enfants venant du bourg ou de St Pierre peuvent apprécier).

A cela, il convient d'ajouter les divers travaux d'entretien, de réparation ou d'amélioration effectués, notamment dans les locaux scolaires, par les employés de la commune.

Jean René Roulot

RHIN • RHONE

CHARBONS - FUEL-OIL - GAZOLE

Entretien - Dépannage tous brûleurs
Chaudières gaz et fuel, régulation thermique



Ramonage - nettoyage de cuve
43, rue Gué-Pucelle BP 27 77130 Montereau
Tél. 432.00.80

S.A.P.C. MERLANGE

Produits réfractaires - Ciment réfractaire prêt à l'emploi - Briques - Briquettes pour cheminées barbecues - Décoration

Saint Germain Laval 77130 Montereau
Tél. 432.80.55 Téléc MRLANGE 691473 F

La circulation



Les aménagements de voirie pour l'année 1983 ont été les suivants :

- Aménagement de l'entrée du lotissement Saint-Pierre donnant sur le chemin départemental numéro 403.
- Mise en place de feux tricolores pour faciliter les

accès des cités Saint-Pierre et Courbeton sur le chemin départemental numéro 403.

- Remise en état du chemin vicinal n° 19 avec pose de bordures de trottoir. Ce chemin est celui dit "des Bachottes" au hameau du Petit-Buisson.

- Pose de bandes vibrantes afin de rappeler aux conducteurs leur entrée en agglomération et l'approche d'un lieu dangereux (écoles et cités).

- Travaux divers sur le réseau routier pour sa remise en état.

- Réfection de panneaux de signalisation et de bandes de signalisation au sol.

Tous ces efforts et mesures sont pris dans un souci de sécurité auquel nous vous invitons à penser.

Gérard Milot

Ramassage et traitement des résidus

Notre commune fait partie d'un syndicat intercommunal pour le ramassage des ordures ménagères (SIRMOTOM). Ce syndicat regroupe 43 communes des environs de Montereau.

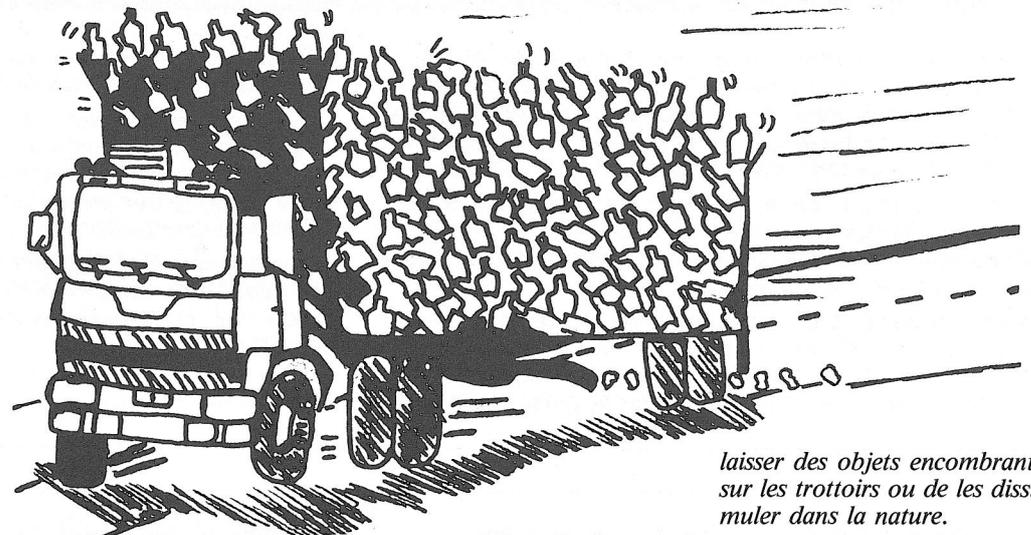
Les représentants à ce syndicat sont, pour la commune de Saint-Germain-Laval :

- Monsieur Milot Gérard (Secrétaire Adjoint)
- Monsieur Bouvet Georges (membre)

Sur le territoire de notre commune, le ramassage des ordures ménagères s'effectue les :

Lundi et jeudi, dans la matinée.

- Tous les trimestres, un ramassage de "Monstres" est effectué. L'annonce est faite par affichage et distribution d'information dans vos boîtes aux lettres. (Sont appelés "monstres", tous objets encombrants domestiques ; ne sont pas pris en charge les pneumatiques).



- Une collecte de contenants en verre est en service. Les lieux de dépôt sont :

- Lotissement Saint-Pierre, vers l'entrée de la S.I.S.M.
- Lotissement de Courbeton, vers la Salle Omnisport
- Gardeloup, place Jean Jaurès.

En dehors de ces ramassages, vous pouvez vous adresser en mairie. Un bon vous sera délivré pour vous autoriser l'accès gratuit à la décharge contrôlée de Monsieur Vendrand, située au hameau de Merlange.

Si vous déménagez, évitez de

laisser des objets encombrants sur les trottoirs ou de les dissimuler dans la nature.

Téléphoner : au 432.10.62, en mairie ou à l'usine d'incinération, responsable Monsieur Lauriol au 432.16.68.

Nous vous remercions de préserver l'environnement et de ne pas défigurer votre commune.

Gérard Milot

Syndicat des eaux

Le syndicat des eaux regroupe les communes de Saint-Germain-Laval, Salins, Laval-en-Brie et Forges.

Les représentants de la commune de Saint-Germain-Laval sont :

- Monsieur Hochart (Vice-Président)
- Monsieur Moreau (membre)

Dans le souci d'améliorer la quantité et surtout la **qualité** de l'eau distribuée, le syndicat a étudié avec le concours de la D.D.A., la réalisation d'une nouvelle station de pompage située à Noslong. Un forage d'essai sera

effectué courant novembre et en cas de satisfaction, un forage définitif sera entrepris. Ces travaux sont confiés à l'entreprise Montavon.

D'autre part, le comité émet un avis favorable sur le principe de deux relevés de compteurs d'eau par an et demande à l'entreprise Jérôme d'en chiffrer le coût.

Recommandation importante

Vérifier périodiquement vos compteurs d'eau afin de limiter le nombre de fuites souvent trop important.

Marc Hochart

LES SPORTS

La nouvelle équipe municipale a élaboré un programme sportif ambitieux qui sera réalisé progressivement, au rythme des besoins. Il va consister à construire les infrastructures qui permettront d'accueillir tous les sportifs et sportives de Saint-Germain-Laval, quel que soit leur âge.

En effet, l'équipe municipale, par le travail opiniâtre de la commission sports se charge de résoudre les problèmes administratifs et financiers. Elle propose de plus d'apporter, toute l'aide qui sera sollicitée pour la création et l'animation des différentes disciplines sportives.

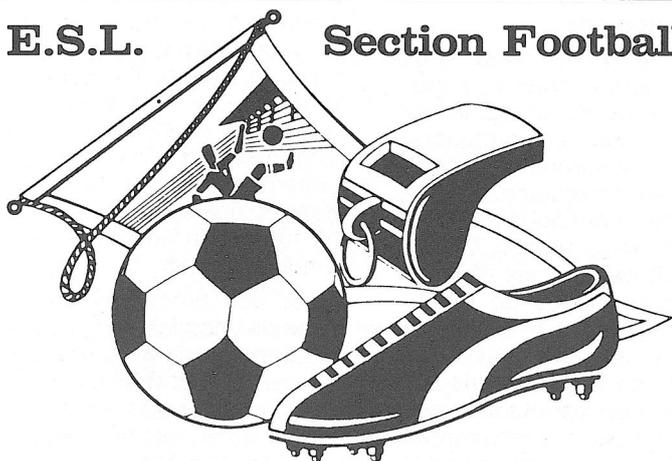
Cela s'explique par le fait qu'elle ne veut rien imposer. Cette attitude paraît plus conforme à l'esprit démocratique qui doit accompagner l'action de la commission. En effet, il ne lui appartient pas de constituer vos goûts pour telle discipline par rapport à telle autre mais de vous aider à réaliser l'expérience sportive de votre choix.

A cette fin, la commission a déjà constitué plusieurs dossiers de demandes de subventions dont certains ont été acceptés. Ces sommes seront utilisées à la réalisation d'un complexe sportif sur les terrains des Puits de Pontville.

La commission des sports

E.S.L.

Section Football



Le club de football de Saint-Germain-Laval a une nouvelle équipe dirigeante qui est composée de la manière suivante :

- Président : M. Bayol Guy
- Secrétaire : M. Vacquer Gérard
- Trésorier : M. Lentes Jean-Claude
- Vice-Président : M. Delagoutte Bruno
- Secrétaire-adjoint : M. Subias José
- Trésorier-adjoint : M. Musy Jacky
- Membre : M. Rossetti Serge

L'esprit qui animera notre mission sera essentiellement orienté vers le développement sportif et moral de l'individu.

Nous nous efforcerons de concilier esprit de solidarité et goût de l'effort.

Une fois le club structuré, l'ambition première sera de créer une école de football pour nos jeunes dont l'effectif est riche sur la commune.

En espérant pouvoir réussir dans cette voie et à partir de ces données essentielles, le club de Saint-Germain-Laval va continuer dans la voie qu'il s'est tracée.

Entente Sports et Loisirs

L'Entente Sports et Loisirs (E.S.L.) s'est constituée le 27 janvier 1978. Depuis cette date, son évolution nous a amenés à créer :

- le 24 février 1978, une section "Comité des Fêtes".
- le 8 juin 1978, une section football.
- le 12 avril 1983, un club femmes baptisé "Club

Marjorie".

Nous nous réjouissons de voir l'E.S.L. prospérer, entreprendre et réussir grâce au dynamisme de ses membres oh combien actifs.

Vous qui avez votre mot à dire, n'attendez plus, venez nous rejoindre !

Christian Lebel

E.S.L. Comité des Fêtes

Président :
Stupnicki Gérard
Secrétaire :
Roulot Jean-René
Trésorier :
Mme Bridet Claudette
Membres :
Messieurs Lefevre,
Pachianna, Debonnaire,
Boulard, Huet, Chardon,
Bouvet, Lentes, Dore, Lebel.
Programme pour les mois à venir.

Décembre : Loto au profit des sections E.S.L.

14 janvier : Galette des rois en collaboration avec les B.A.S., pour les personnes âgées.

29 janvier : Grand Loto du Comité des Fêtes.

20 mai : Grande course cycliste avec fête populaire sur la place de l'église.

3 juin : Concours de pêche avec la participation de Seine et Loing.

16 juin : Concours de pêche pour enfant.

23 septembre : Fête d'automne des associations.

E.S.L. Section Club "Marjorie"

Le club a repris ses activités :

- Poupées de chiffon
 - Boîtes décoratives
 - Macramé
 - Des sorties sont prévues (Fabrice R.T.L.)
 - Projections de films
 - Une adhésion de 50 F est demandée pour l'année.
 - La garde des enfants est assurée.
 - Les horaires sont de 14 h à 17 h, tous les jeudis sauf pendant les vacances scolaires à la salle Jacques Prévert de Saint-Germain-Laval.
- Nous vous attendons nombreux !

Noël

*noël,
Jour attendu par les petits
NOEL,*

*Jour, entre tous, béni
Jour où tout l'on oublie
Travail, malheur, soucis
Pour ne penser qu'au présent
Qu'au bonheur du moment
NOEL des Malheureux,
Qui même désargentés,
Vivent un instant heureux
Oubliant leur pauvreté.
NOEL, pour ceux que la maladie
Immobilise dans leur lit
Ils reprennent espoir,
Espérant qu'un beau soir,
Comme les autres, ils vivront
Qu'enfin ils marcheront.
NOEL, des Vieillards !
Il n'est jamais trop tard
Dans la grande cheminée
De mettre ses souliers.
NOEL, des tous petits,
Qui commandent par écrit,
Au Père Noël, leurs jouets
Pour qu'il puisse apporter
Trains et autos demandés.
NOEL, pour les papas, mamans,
Vibrant de joie, comme leurs enfants
Heureux, ils voient, à l'horizon
Se profiler le Réveillon.
NOEL, étoile du firmament,
Tu passes dans le ciel en scintillant
Hélas ! une FOIS PAR AN.*

Maurice Moreau

Association Ecole de Danse



ZZIING ! Un roulement de baguettes sur des cymbales. Un claquement. Lumière ! La lumière commence à jouer en rythme. Le présentateur assis sur le bord de la scène vous souhaite la bienvenue. Nous étions le 24 juin et le spectacle offert par l'école de danse reprend son cours après quelques minutes d'entracte.

Dans la salle, vous étiez nombreux à nous voir évoluer sur les chorégraphies de Myriam Himo. L'ambiance était chaleureuse et nous vous en remercions. Ce succès était pour nous tous une grande récompense. C'était le fruit de longues et nombreuses soirées de répétitions. En effet à l'école de danse de Saint-Germain-Laval on s'entraîne sérieusement. Les spectacles que nous produirons maintenant tous les deux ans, ne sont que la partie émergée de l'iceberg.

Pour revenir au spectacle du 24 juin 1983, l'école de danse, par la voix de son président, tient à remercier toutes les personnes qui ont aidé à sa préparation ainsi que tous ceux et celles qui y ont dansé.

Le moment est venu de faire un petit historique. Voici trois ans, une jeune professeur de danse, Myriam Himo, proposait des cours de danse classique aux enfants de la commune dans les locaux de l'école "Les Muriers". L'année sui-

vante, devant le retentissement qu'avaient ses cours, de nombreuses personnes lui demandèrent d'ouvrir un cours de danse moderne jazz pour adultes. Après un an de travail et de répétitions, l'ensemble des classes classiques et jazz produisait un spectacle qui plut aux Saint-Germanoïses. A l'automne 1982, on inscrivait de nouveaux élèves. On arrivait à 80 participants. Il devenait temps de créer une association pour prendre en charge l'organisation des cours, l'administration et le programme des spectacles. Ce qui fut fait en novembre de la même année.

L'une des premières décisions de l'association école de danse fut de produire un nouveau spectacle en juin 1983. On s'organisa alors, du mieux qu'on le pût, pour atteindre son but.

A la rentrée de 1983, l'école comporte plus de cent élèves dont certains viennent des communes avoisinantes. Les cours de danse classique ont lieu le mercredi après-midi par classe d'âge et de niveau. Quelques inscriptions peuvent être encore prises en cours d'année, renseignements sur place. Les cours de danse jazz moderne ont lieu le mardi de 18 h 30 à 20 h et 20 h à 21 h 30, en deux cours.

Au revoir, à bientôt,
Le présentateur

C.N.L. Amicale du lotissement Saint Pierre

1983, c'est l'automne, un automne actif qui prépare l'hiver de tous ses moyens ; la vent, la pluie, le froid. Dans le lotissement Saint-Pierre, comme ailleurs, on se calfeutre, on s'habille plus chaudement. Chacun fait ses préparatifs pour la mauvaise saison tant au jardin qu'à la maison. Voici l'époque où le soleil fatigué laisse chaque jour un peu plus de place à la nuit. Profitons de ces moments que nous procurent les soirées qui s'allongent pour prendre l'album de photos et revivre les événements des derniers mois.

Le premier cliché est bizarre, je dirais même farfelu, voire burlesque ; c'est carnaval. Je ne suis qu'une simple petite amicale et je ne peux m'empêcher de sentir à nouveau mon sang pétiller dans mes veines lorsque je pense à Carnaval. Tous ces costumes multicolores, toutes ces têtes maquillées, la farandole derrière le prince d'un jour, cela me donne des ailes et m'invite à recommencer. Surtout pour dévorer les gâteaux faits par les mamans et m'essayer délicatement

les mains pleines de chocolat et de crème sur mon déguisement...

La deuxième photo, qui date d'avril, est beaucoup plus sérieuse quoique souriante. En effet, je retrouve là mon nouveau bureau avec ses nouveaux membres qui ont décidé de changer de président. Quoi de plus naturel dans une association ? Tout comme la vie associative est le ferment de la démocratie, le renouvellement des membres garantit la santé des associations.

La page suivante de l'album est toute mouillée, c'est le mois de mai avec ses pluies incessantes qui nous oblige à retarder le passage du jury de mon grand concours de jardins fleuris.

Nous arrivons, enfin à une page plus sèche ou des photos de boules s'entremêlent avec des photos de fleurs. Les concours de pétanque que j'organise attirent de plus en plus d'amateurs. La question est là : qui emportera le trophée de Saint-Pierre ?

Rendez-vous bientôt en bord de Seine. Quant aux fleurs que je

vois photographiées, ce sont sûrement celles du vainqueur du grand concours de jardins fleuris.

Mais au vu de ces instantanés, on pourrait croire que l'amicale du lotissement Saint-Pierre est légère et frivole. Ce serait oublier mes buts et ma finalité. Si je ne néglige pas le cadre de vie de mes amis, je pense aussi à défendre leurs intérêts communs. J'ai déjà prouvé par le passé que je sais à bon escient obtenir d'un lotisseur ce qui est dû aux lotis. Ceux qui oseraient m'attaquer seront vite déboutés de leur démarche. Aussi, quand j'ai appris qu'il existait un problème sur les pavillons Bruno-Petit, j'ai décidé par la voix de mon bureau, de proposer mon aide en rassemblant les énergies. La photo des pignons fissurés devrait bientôt cotoyer celle des pignons réparés ou refaits. L'affaire Bruno-Petit suit son cours, un expert a été nommé par le tribunal. Il a constaté les désordres, ce qui me satisfait. Les remèdes qu'il propose me semblent faibles pour certains pavil-

lons, ce qui me satisfait moins. La solution est d'obtenir des maisons qui soient le reflet de la publicité Bruno-Petit "des maisons pour les enfants de vos enfants", afin qu'il n'y ait pas de mensonge et pour le bien des habitants. Toutes les personnes ayant engagé l'action judiciaire avec l'amicale obtiendront bientôt gain de cause.

Dernière minute, une pellicule vient de revenir développée. Il s'agit des photos de la fête d'automne à Saint-Germain-Laval. Les casseurs de bouteilles y ont fait grand bruit. Le seau garni aurait, dit-on, allongé les bras de certains. La pétanque a attiré ses adeptes. L'automne, pour une amicale, n'est pas synonyme de repos. La remise des lots du concours de jardins fleuris a eu lieu au cours d'une soirée. Les activités d'hiver vont être développées, genre concours de belote, etc...

Amicalement votre

Pour l'amicale du lotissement St-Pierre.

CNL, le rédacteur délégué

H. Gobinet.

Permanences de vos élus

Vos élus, Maire et Adjointes assurent une permanence en mairie chaque :

Lundi de 17 h 30 à 18 h 30, MM. Milot et de Saint-Loup

Mercredi de 17 h à 19 h, M. Mastelinck

Jeudi de 17 h 30 à 18 h 30, MM. Roulot et Schoeters

Vendredi de 17 h à 18 h, MM. Moreau et Lentès

Samedi de 10 h à 11 h 30, à tour de rôle, Monsieur le Maire et chacun des Adjointes.

Ils seront heureux de vous recevoir, de vous écouter et de participer avec vous à solutionner tous problèmes n'ayant pu l'être pendant les heures normales d'ouverture du secrétariat de mairie.

N'oubliez pas que la mairie, par définition, est la maison commune, que de ce fait elle est ouverte et que les séances du Conseil municipal sont publiques.

Heures d'ouverture du secrétariat de votre mairie

Pour toutes démarches administratives, délivrance d'extraits ou certificats, le secrétariat de mairie est à votre disposition chaque :

Lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Mardi de 9 h à 12 h.

Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Attention : le secrétariat est fermé le mardi après-midi et le jeudi toute la journée.

MARBRERIE PIERRES ET MARBRES COULET S.A.

92, rue Jean-Jaurès 77130 Montereau

432.04.63 - 432.43.28



Flours naturelles
Correspondant Téléfleurs

LIBRAIRIE - PAPETERIE "JEAN - JAURES" R. GUY

Fournitures Bureaux - Ecoles
Dessin

65, rue Jean-Jaurès 77130 Montereau

432.02.50

Quelques adresses utiles...

Mairie de Saint-Germain-Laval	Tél. 432.10.62
Bureau d'aide sociale	Tél. 432.10.62
Service aide ménagère	Tél. 432.10.62
Préfecture de Seine et Marne Place Porte de Paris 77000 Melun	Tél. 437.91.37
Sous-Préfecture Provins Rue Toussaint-Rose 77160 Provins	Tél. 400.00.11
Cité administrative Pré Chamblain 77000 Melun	Tél. 439.95.22
Commissariat de police 7, rue Docteur Arthur Petit 77130 Montereau	Tél. 432.01.06
Gendarmerie 6, rue Honoré Balzac 77130 Montereau	Tél. 432.45.24
Pompiers Montereau (secours) Tél. 432.18.18 (administration) Tél. 432.11.72	
Hôpital hospice de Montereau 1 bis, rue Victor Hugo 77130 Montereau	Tél. 432.00.23
Clinique chirurgical les glycines 15, rue Pierre de Montereau 77130 Montereau	Tél. 432.03.53
P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile) (Avis de passage porté sur les panneaux municipaux)	
Médecin Docteur Catherine Poger 24, rue de Provins Saint-Germain-Laval	Tél. 432.04.70
Infirmière Mme La Porta M.-L. - Saint-Germain-Laval Mme Galopin D. - Saint-Germain-Laval	Tél. 432.12.82 Tél. 432.49.88
Services de garde Médecins et pharmacies.	Tél au commissariat de police
Ambulances Ambulances Seine et Loing Montereau Ambulances Ferez Montereau	Tél. 432.70.86 Tél. 432.74.33
Secours populaire français M. et Mme Mongnet 7 bis, rue Pajol 77130 Montereau	Tél. 432.09.63
Syndicat d'initiative de Montereau 2, rue Danielle Casanova	Tél. 432.07.76
Croix rouge Responsable : Mme Sylvestre	Tél. 432.76.93
Assistante sociale 40, square Beaumarchais 77130 Montereau-Surville	Tél. 432.68.42
Sécurité sociale 7, bd Cretté Preignard 77130 Montereau	Tél. 432.02.28
Pompes funèbres 5, rue de la Poterie 77130 Montereau	Tél. 432.01.14
Tribunal d'instance Greffe - Hôtel de Ville 77130 Montereau	Tél. 432.07.34
Tribunal de commerce Greffe - Hôtel de Ville 77130 Montereau	Tél. 432.07.27
Trésorerie principale de Montereau 16, rue Victor Hugo 77130 Montereau	Tél. 432.04.95
Recette perception de la Grande Paroisse 16, rue Victor Hugo 77130 Montereau	Tél. 432.03.45
Recette principale des impôts de Montereau (Enregistrement - Timbres fiscaux) 10, rue Etienne Thibault 77130 Montereau	Tél. 432.01.03
Caisse allocations familiales 4, rue Jules Ferry 77130 Montereau	Tél. 432.03.20
Direction départementale de l'équipement 53, rue Léo Lagrange 77130 Montereau	Tél. 432.02.59
Agence nationale pour l'emploi 9, route de Bray 77130 Montereau	Tél. 432.28.84
Services des eaux Sté Jérôme 105, rue de Sommeville Combs-la-Ville	Tél. 060.75.31
E.D.F. - G.D.F. Montereau 5, rue du Châtelet 77130 Montereau	Tél. 432.82.21
Cadastre - Impôts fonciers 28, rue d'Avon 77100 Fontainebleau	Tél. 422.49.75

Chambre de métiers 24, av. Général de Gaulle 77130 Montereau	Tél. 432.20.87
Postes Place du Vieux Marché 77130 Montereau	Tél. 432.00.25
S.N.C.F. Place Pierre Sémard	Tél. 439.50.50
S.P.A. Carrefour Libération 77100 Fontainebleau	Tél. 422.47.73
Culte Presbytère Salins	Tél. 432.70.16
Groupe scolaire de Courbeton Directeur : Monsieur Guibert	Tél. 432.09.87
Ecole maternelle les Muriers Directrice : Madame Salles	Tél. 432.78.25
Ecole du Petit-Buisson Directrice : Madame Husson	Tél. 432.20.46
Centre de formation d'apprentis Château de Courbeton	Tél. 432.48.13
Association culturelle et sportive de Saint-Germain-Laval Président : Monsieur Roy Sylvain	Tél. 431.73.43
Entente sports et loisirs de Saint-Germain-Laval Président : Monsieur Lebel Christian	Tél. 432.50.77
Association école de danse de Saint-Germain-Laval Président : Monsieur Philippe Boussac	Tél. 432.81.63
C.E.S.A.L. Monsieur Borence José	Tél. 432.70.40

Etat Civil 1983 (arrêté au 31 octobre 1983)

Quelques sourires de plus dans notre commune !

De petits Saint-Germainois et de petites Saint-Germainoises sont venus grossir notre population.

Souhaitons leur longue vie !

Antoine Julien né le 17 août, Aznar Aurélie née le 8 avril, Azouagh Monhime né le 31 mars, Comazzi Elodie née le 18 avril, Corbeaux Lucas né le 12 août, Delaveau Aurélie née le 24 avril, Gauthier Alexandre né le 31 mars, Goyard Elodie née le 14 septembre, Guyonnet Alexandre né le 3 février, Jamet Julien né le 8 juin, Jouve Alain né le 24 mai, Karamizrak Murat né le 2 avril, Maignen Julie née le 4 août, Périn Mélanie née le 26 mai, Roussel Loïc né le 10 août, Roux Stéphanie née le 4 janvier, Stupnicki Ludovic né le 9 août, Talbot Fanny née le 22 avril, Vallée Manon née le 14 janvier, Viala Thibault né le 12 mars.

Notre maire et nos adjoints ont eu le plaisir d'unir ces jeunes couples. Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.

Monsieur Andres Michel et Mademoiselle Thibault Isabelle le 8 janvier. Monsieur Beuneche Christian et Mademoiselle Vaysse Lydie le 9 avril. Monsieur Vollereau Noël et Mademoiselle Machate Isabelle le 16 avril. Monsieur Dussart Didier et Mademoiselle Segain Nathalie le 11 juin. Monsieur Doussantousse Frédéric et Mademoiselle Lecuyer Catherine le 2 juillet. Monsieur Rayer Patrick et Mademoiselle Gouelibo Claudine le 27 août. Monsieur Guilbert Michel et Mademoiselle Marcotte Catherine le 3 septembre. Monsieur Geoffroy Denis et Mademoiselle Boelens Véronique le 17 septembre. Monsieur Le Henaff Bruno et Mademoiselle Domin Lydie le 24 septembre. Monsieur Illy Daniel et Mademoiselle Nomine Christine le 1^{er} octobre. Monsieur Gueluy Gilles et Mademoiselle George Christine le 15 octobre.

Hélas ! ils nous ont quitté

Enfant Ernest Sophie le 23 janvier. Madame Le Gouaziou Marie épouse Basset le 16 mars. Monsieur Teuil le 21 mars. Monsieur Mac Van Bich le 26 avril. Monsieur Bachmann Jacob le 29 mai. Madame Da Conceicao Rosaria épouse Dos Santos le 5 juillet. Madame Lepape Gaétane veuve Rattez le 1^{er} septembre. Madame Chapoteau Ida épouse Imbault le 14 octobre. Monsieur Duwicquet Raymond le 13 octobre. Monsieur Piochaud Jean-Luc le 24 octobre. Monsieur Sassiout Charles le 26 octobre.

SEINE ET MARNE/ESSONNE

**INVESTISSEMENT
POIDS LOURDS**

IVECO : une gamme de 3,5 t à 150 t

Concurrence, réglementation, circulation, le transport s'est spécialisé, il est devenu une affaire de professionnels avec ses exigences, claires et précises.

Puissance moteur, rapports de boîte, couple de pont, carrosserie, PTC, charge utile, le chef d'entreprise doit désormais tout définir. Il doit aussi pouvoir choisir.

IVECO propose une gamme complète, du Daily (permis tourisme) à l'autocar de ligne, du 3,5 t de livraison au tracteur de transport exceptionnel de 150 t.



IVECO

2^e CONSTRUCTEUR FRANÇAIS

3 usines implantées dans 2 provinces françaises assurent l'emploi de plus de 5000 personnes. Au cœur de la France BOURBON LANCY accueille l'usine de fabrication des moteurs IVECO. 13460 unités ont été produites en 1982, chiffre qui place IVECO au premier rang des constructeurs français de moteurs Diesel de 200 à 300 ch.

L'usine de Fourchambault assure le montage des autocars LORRAINE.

A Trappes, IVECO-UNIC SA assure la fabrication de la totalité de la gamme moyenne IVECO, allant de 11 à 16 tonnes de PTAC, pour le monde entier.

IVECO

**un traitement anti corrosion
garanti 6 ans**

MELUN POIDS LOURDS

Des professionnels du service.

Aucun véhicule n'est à l'abri d'une panne. Et là immédiatement le compteur tourne, il faut agir vite! En France vous pouvez compter sur 500 concessionnaires et agents IVECO. MELUN POIDS LOURDS est l'un d'eux, compétent et bien équipé il vous offre:

- 12 postes de travail
- 1 fosse diagnostic
- 5 fosses de travail
- 1 fosse de graissage
- 1 banc d'essai injection
- 1 banc d'essai freinage
- 1 banc d'essai électricité
- 1 aire de lavage
- 1 stock de pièces comportant plus de 8500 références.

MELUN POIDS LOURDS 295, route de Montereau MELUN 77000

(6) 439.02.08

AMBULANCES Roger FERREZ

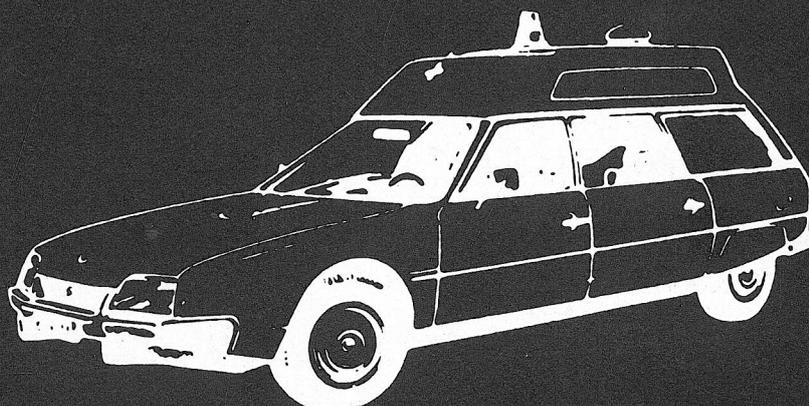
Agrément N° 81 HP 58 du 14 Mai 1981

432-74-33

Salins - Merlange - Gardeloup - St Germain Laval
Le Petit Buisson - Montereau - Nanon - Tréchy
Montigny-Lencoup - La Croix Chute - La Grande Paroisse
Surville

***Liaisons radios jour et nuit
dimanches et fêtes***

France - Etranger - V.S.L.



20, rue des Degrés
La Grande Paroisse - 77130 Montereau